

RÉFLÉCHIR À DES SYSTÈMES LÉGUMIERS BIOLOGIQUES ET DURABLES

## QUELS LEVIERS POUR ANTICIPER LES ALEAS DE PRODUCTION ?



### L'ANTICIPATION DES ALEAS DE PRODUCTION

Un point marquant est ressorti des enquêtes réalisées dans VivLéBio : **la forte variabilité des rendements sur LPC et la fréquence des échecs**. Compte-tenu des coûts d'implantation élevés et en l'absence d'outils assurantiels adéquats, il est nécessaire d'intégrer dans les coûts de production une « provision » pour ces risques.

*Dit plusieurs fois : « Il y a un loupé tous les ans, au moins sur une culture »*

Il existe des caisses de péréquation et des assurances pour anticiper les pertes économiques liées aux aléas. Mais ces solutions ne sont pas disponibles pour toutes les cultures et/ou tous les types de risques (ex. les échecs liés à des difficultés techniques d'implantation ne sont pas couverts).

Compte-tenu des coûts d'implantation élevés, il est pertinent d'intégrer dans les coûts de production une « **provision** » pour ces risques.

Nous proposons ici de calculer cette provision pour risque sur les cultures de son exploitation pour :

- Anticiper les pertes économiques liées à la variabilité des rendements ;
- Prendre du recul sur le coût des caisses de péréquation ou des assurances.

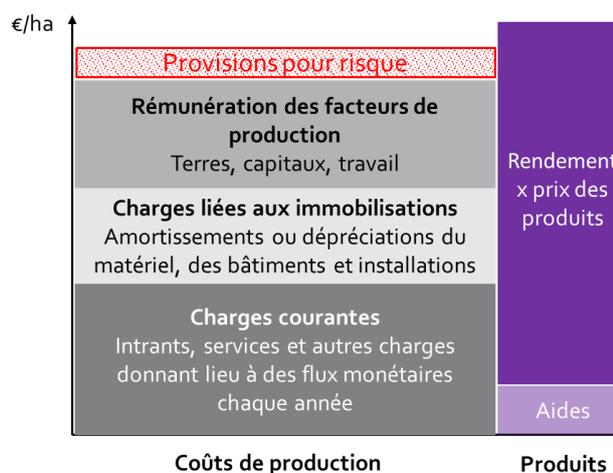


Figure 1 : Répartition des coûts de production, des produits ainsi que des provisions pour risque

## A. CALCUL DE LA PROVISION POUR RISQUE

Méthode proposée par le groupe de travail de VivLéBio.

### 1) Estimer les pertes de rendement potentielles pour chaque culture

$$\frac{(rdt\ cible - rdt\ minimal)}{rdt\ cible} = \% \text{ pertes}$$

Exemple : Sur carotte, le rendement cible est de 30t/ha et le rendement minimal qui a été obtenu dans l'historique est de 20t/ha. Les pertes potentielles sont donc de  $(30-20) / 30 = 33\%$  du rendement cible.

### 2) Estimer le risque de pertes de chaque culture

Hypothèse de l'étude : rendement minimum obtenu tous les 5 ans

$$\frac{\% \text{ pertes}}{5 \text{ ans}} = \% \text{ risque (de pertes)}$$

Exemple : Sur carotte, la perte de rendement est de 33 % tous les 5 ans, le risque est donc de  $33\% / 5 \text{ ans} = 6,6\%$ .

### 3) Intégrer ce risque dans les coûts de production

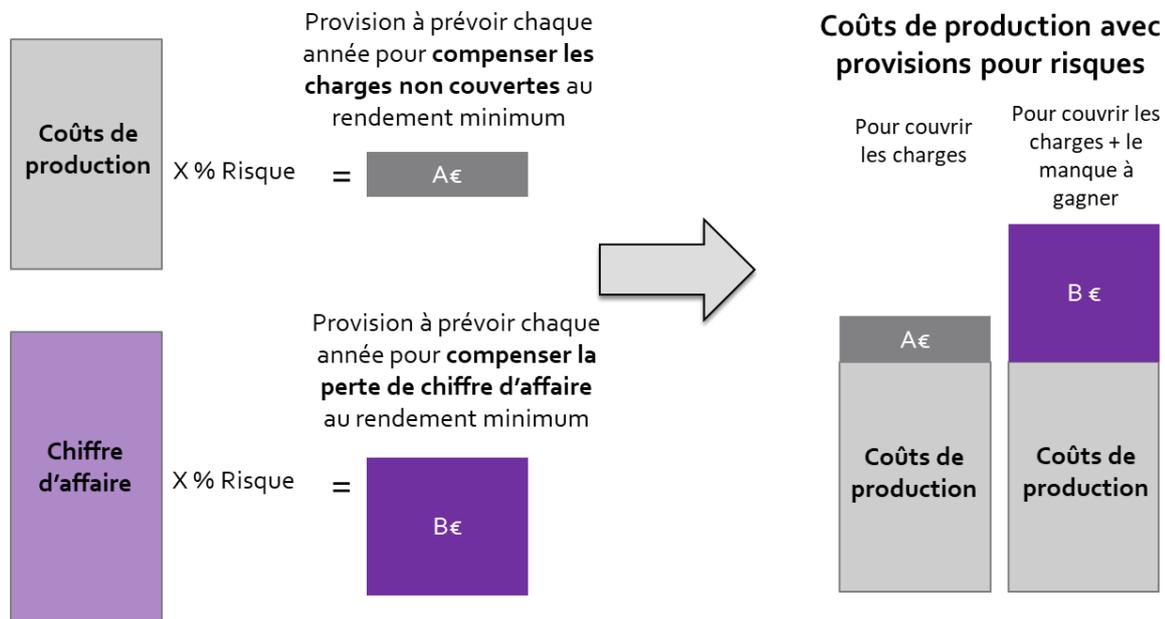


Figure 2 : Calcul des provisions pour risques pour couvrir les charges et les manques à gagner

Il est possible de calculer 2 types de provisions pour risque :

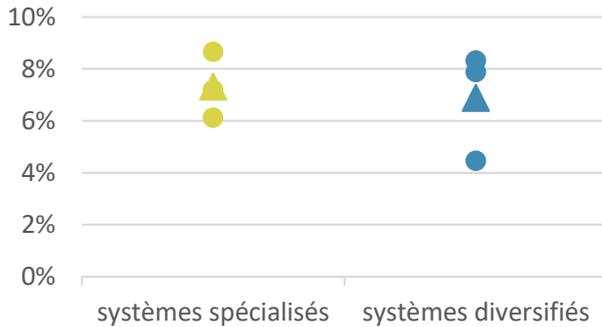
- La provision pour risque qui permettra de couvrir les charges (A)
- La provision pour risque qui permettra en plus de compenser le manque à gagner, c'est-à-dire la perte de bénéfice (B)

## B. EXEMPLES DE PROVISIONS POUR RISQUE

Nous n'avons pu réaliser ce calcul des provisions pour risque que pour six exploitations (la dernière, un système type « spécialisé », étant trop récente pour avoir un historique pour toutes les cultures).

La provision pour risque représente une augmentation des coûts de production de 4,2 à 8,5 % à l'échelle de la rotation. Cette variabilité est liée :

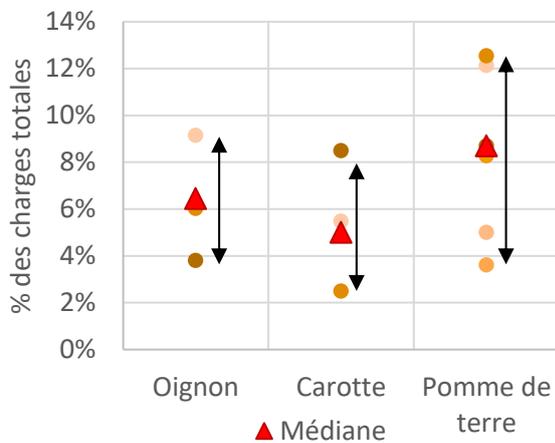
### ✓ Au type de système de production



Les provisions pour risque des systèmes spécialisés sont légèrement plus élevées que celles des systèmes diversifiés, qui ont en général une fréquence de retour des légumes plein champ moins élevée.

Figure 3 : Provisions pour risque des deux types de systèmes de production, en % des charges totales (les points représentent les valeurs par exploitation, les moyennes sont représentées par des triangles)

### ✓ À la part et au type de légumes dans l'assolement



Les variations de rendement apparaissent plus prononcées pour la pomme de terre que pour la carotte ou l'oignon, ce qui se traduit par une provision pour risque (exprimée en % des charges totales de la culture) plus élevée. Toutefois, le graphique montre que les différences sont grandes entre les exploitations pour la même culture.

Les provisions pour risques sont ensuite réparties sur toutes les cultures de la rotation.

Par exemple : Chez X, elles représentent de 13 % des charges sur pomme de terre mais seulement de 7,2 % des charges à l'échelle de la rotation.

Figure 4 : Augmentation des charges due à la provision pour risque par culture (en % des charges totales) (les points représentent les différentes exploitations, en bleu celles avec irrigation)

### ✓ A la présence d'irrigation

L'irrigation permet de **réduire la variabilité des rendements** et donc de réduire le pourcentage de risque. Le graphique ci-contre nous montre que les pommes de terre irriguées ont des provisions pour risque moins élevées que les pommes de terre conduites en sec.

### ✓ A la maîtrise technique

La fréquence des échecs diminue avec la maîtrise technique. La part de la provision pour risque tend donc à diminuer avec l'ancienneté. D'autre part, la provision pour risque moyenne de la rotation tend à augmenter avec la complexité de la rotation (nombre de cultures différentes et niveau de technicité des cultures)

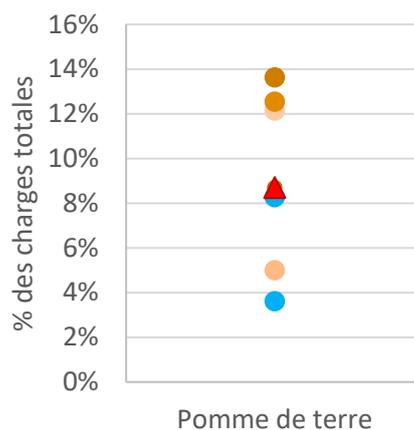
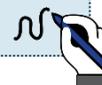


Figure 5 : Part des charges dédiées à la provision pour risque sur pomme de terre

(les points représentent les différentes exploitations, en bleu celles avec irrigation, la médiane est représentée par le triangle rouge)

## EN CONCLUSION

Le calcul d'une provision pour risque, pour chaque culture légumière et pour l'ensemble de la rotation, permet d'anticiper les aléas de production, non seulement liés aux facteurs environnementaux (climat) mais aussi aux risques techniques pris. Elle est à intégrer au plan de financement lorsqu'une culture légumière est introduite dans l'exploitation et doit être prise en compte pour appréhender le juste prix des produits.



## CONTACTS

**Julie LEROY**

03 22 85 35 22 – j.leroy@agro-transfert-rt.org

**Aïcha RONCEUX**

03 64 35 00 12 – a.ronceux@agro-transfert-rt.org

**Jean-Baptiste FEVRIER**

03 22 85 35 21 – jb.fevrier@agro-transfert-rt.org

Avec le soutien financier



Partenaires techniques



• BIO EN HAUTS-DE-FRANCE •



Partenaires scientifiques



Partenaires associés

